

COMPOSITION DE LA MATIERE :

- ∞ 85% P.V.C. U
- ∞ 15% Stabilisateur
- ∞ Stabilisé Calcium Zinc

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT :

- ∞ Profilé à structure alvéolaire
- ∞ Largeur tolérance $\pm 0,5$ mm : 261,5mm
- ∞ Largeur utile tolérance $\pm 0,5$ mm : 250,4 mm
- ∞ Longueur tolérance $\pm 0,5$ mm : 2600 mm
- ∞ Epaisseur tolérance $\pm 0,3$ mm : 5mm
- ∞ Epaisseur paroi : 0,5 mm
- ∞ Poids : 390 g le ml

	PERFORMANCE	NORME
Masse volumique :	1,500 kg/dm ³	EN-ISO 1183-1 A
Durabilité Profilés en PVC-U :	(23,03)	EN 13245-2 : 2008
Point vicat :	79 °C	EN-ISO 306 B 50

COLORIS :

- ∞ Blanc Brillant, Bois Blanc, Ardoise, Gris Perlé

NORMALISATION ET GARANTIE

∞ **Marquage**  N° DOP-T-001 selon EN 13245-2 : 2008

∞ **Emissions dans l'air intérieur A+**



∞ **Garantie décennale**

∞ **Alimentarité** pour les références MTP5250A et MTP52540A

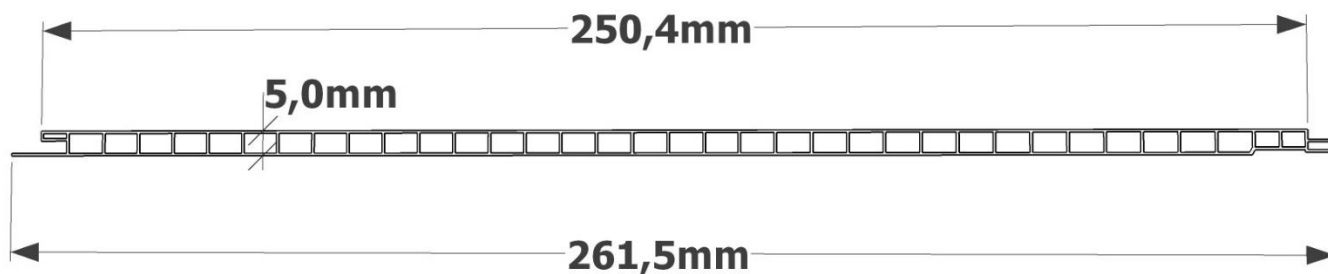
UTILISATION

- ∞ A l'intérieur comme lambris en revêtement de murs et plafonds
Assurer une fixation tous les 400 mcm maxi. par clips CL11, par agrafage ou par clouage
Dans le cas d'une pose plafond ou d'une sous face pouvant être soumise à des phénomènes importants de pression, dépression, réduire l'entraxe de fixation à 300 mm ou moins, fixer les lames directement par clouage et prévoir si nécessaire, la pose de grille ou profil de ventilation (1 par m²).
Les lambris ne supportent aucuns éléments externes (spots, éléments de décoration, cadres, suspensions, etc...) autres que ses propres accessoires.
- ∞ Gamme d'accessoires adaptés.
- ∞ Tous nos profilés peuvent être lavés si besoin à l'eau savonneuse. Ne jamais utiliser de produits détergents ou à base de solvants.
- ∞ Il est recommandé de stocker nos produits en intérieur et de les utiliser dans les trois ans suivants la date de fabrication.

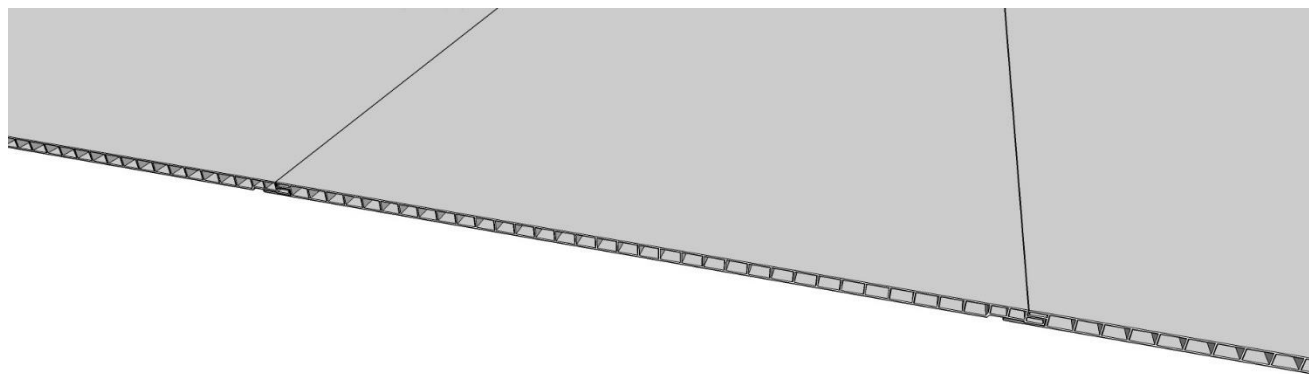
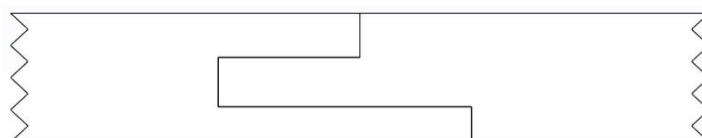
FABRICATION
FRANÇAISE



L'installation de nos produits doit se faire conformément à la notice de pose disponible sur simple demande



ASSEMBLAGE BORD A BORD



COLORIS (photos non contractuelles)



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Profils de PVC-U

Finitions des murs et plafonds intérieurs

N° DOP-T-001

- Code d'identification unique du Produit type : **Profils de PVC-U pour finitions des murs et plafonds intérieurs**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 : **TP100/TP250-5/TP250-8/TP375**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Finitions des murs et plafonds intérieurs conformément à la norme EN 13245-2**
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 : **TECNOFILS Rue de La Sucrierie ZAC La Justice 95 380 VILLERON www.tecnofil.com**
- Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 : **Non applicable**
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 3 pour la réaction au feu des produits et pour les autres caractéristiques**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Le LNE N° 0071 a réalisé les essais de type initiaux de réaction au feu sur le produit type. Rapport d'essais P117301**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable**
- Performances déclarées : *voir tableau.*
- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Dominique BROSSET Directeur Technique

Le 01/07/13 à VILLERON

Signature



9. Performances déclarées EN 13245-2 : 2008 Produits : Profils de PVC-U Usages prévus : Finitions des murs et plafonds		
Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	D – s3, d0	EN 13245-2 Plastiques - Profils en poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) pour applications dans le bâtiment — Partie 2 : Profils en PVC-U pour finitions des murs et plafonds intérieurs et extérieurs
Substances dangereuses	Conformément aux réglementations nationales	
Résistance des fixations	Voir la notice d'installation	
Durabilité Profils en PVC-U	(23,03)	

NOTE : ce document ne se substitue pas aux textes de référence sur le marquage CE qui doivent être consultés. Il a été réalisé d'après les documents de référence déjà publiés à la date du 1^{er} juin et doit être adapté en fonction des caractéristiques du produit et de la situation du fabricant.



Benvic®
Benzoic & Allylic

Chevigny Saint-Sauveur, le 17/06/2009

CERTIFICAT D'ALIMENTARITE

Nous certifions que le compound **BENVIC® PER 033/W051/AA**
à base de polychlorure de vinyle est conforme aux législations suivantes concernant les
matériaux au contact des denrées alimentaires :

- CEE:** Règlement européen 1935/2004/CE concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ;
Directive européenne 2002/72/CE amendée en dernier lieu par la Directive européenne 2008/39/CE ;
Directive 78/142/CE modifiée par la Directive 81/432/CE portant sur la teneur maximum en chlorure de vinyle résiduel (très inférieure à 1 mg/kg) et sa migration dans les liquides (indétectable en utilisant la méthode analytique officielle).
- France:** Brochure 1227 du Journal Officiel de la République Française publiée par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
Arrêté du 2 janvier 2003, transposition en droit national de la Directive 2002/72/CE
Arrêté du 25 avril 2008 modifiant l'arrêté du 2/01/2003

Cette préparation contient : (entre parenthèses : numéros des produits selon la Directive 2002/72/CE)

- Acide n-alkyl (C10-C13) benzène sulfonique (N° 33801)
- Huile de Soja époxydée (N° 88640)
- Sels de zinc d'acide autorisé (LMS = 25 mg/kg exprimée en zinc)
- Monomère résiduel :
- Acide acrylique et ses esters (N° 10690)
- Acide méthacrylique et ses esters (N° 20020)
- Methacrylate d'allyle (N°20050)

Nous rappelons qu'il incombe au fabricant du produit fini de vérifier l'adéquation de ce compound avec son application en regard des migrations.

Pour SOLVAY BENVIC FRANCE,



Xavier COUDRY
Responsable Laboratoire

125-version 1-20090617

Société SOLVAY BENVIC FRANCE - Siège Social : 25, rue de Cléry - 75442 Paris Cedex 08 - <http://www.benvic.com>
S.A.S au capital de 5 197 500 Euros - Siren-Sinet 511 712 229 30027-Code APE 511 L-R.D.B. Paris-Dien - N° ID. TVA communautaire FR 82311 112 829
Usine : 21 Chevigny-Saint-Sauveur (B.P. 76 -21802 Chevigny Cedex) - Tél. 03 80 46 70 00 - Fax 03 80 46 70 02
Certifié ISO 9001:2004 par l'AFNOR sous n°1582708 C pour conception production livraisons et vente de matériaux et pièces vinyles